

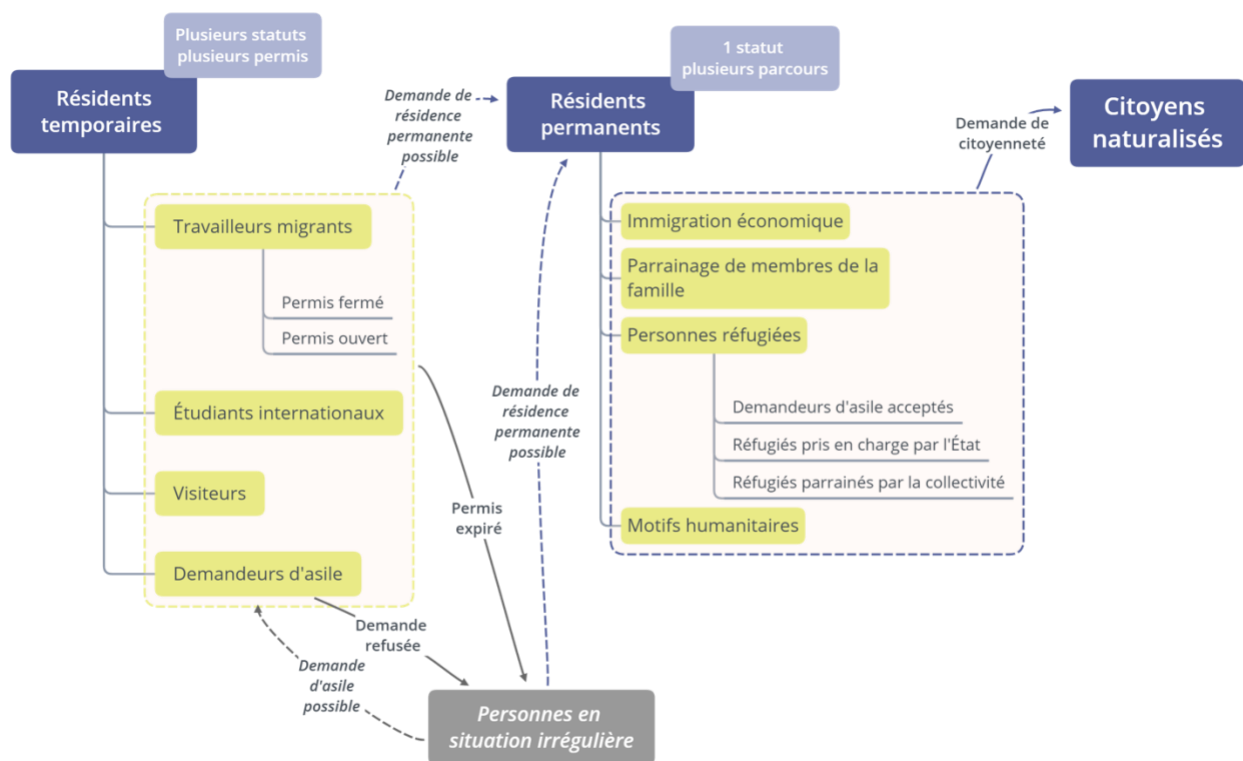
Labo Immigration Inclusion Participation

CAPSULE D'INFORMATION 4 – Complexité des statuts migratoires : des conditions de pleine participation variables

Aborder la pleine participation des personnes immigrantes dans la société implique de tenir compte de la variété de statuts migratoires. Les parcours associés à ces statuts ont une influence sur les conditions d'accès à une citoyenneté inclusive.

Être une personne migrante renvoie à une diversité de statuts dans le contexte québécois et canadien : citoyen.ne.s naturalisé.e.s ; résident.e.s permanent.e.s (immigration économique, familiale ou humanitaire) ; ou résident.e.s temporaires (travailleur.euse.s, étudiant.e.s, visiteur.euse.s). À cela s'ajoute les demandes d'asile et les personnes en situation irrégulière. Chaque grande catégorie de statuts se décline en de multiples situations et sous-groupes (par exemple réfugié.e accepté.e sur place, parrainé.e ou pris.e en charge par l'État), avec des trajectoires et des expériences différentes.

Figure 1 : Les statuts d'immigration au Québec/Canada



Depuis les quinze dernières années, le Québec et les provinces canadiennes reçoivent annuellement plus de personnes avec un statut temporaire que de résident.e.s permanent.e.s, témoignant d'une modification profonde du système d'immigration. Au Québec, au 31 décembre 2019, 158 965 personnes résident au Québec avec un

visa temporaire comme étudiant.e.s ou travailleur.euse.s (pour plus de 115 000 visas délivrés chaque année)¹, tandis que 31 265 demandes d’asile ont été présentées au Québec cette même année². Par ailleurs, dans les dix dernières années au Québec, parmi les résident.e.s permanent.e.s (environ 40 000 à 50 000 annuellement), la part de la migration économique occupe un poids prépondérant (+ de 60%) comparativement à la réunification familiale (+/- 20% à 25%) et humanitaire (+/- 10 à 15%). Il n’en demeure pas moins que l’acquisition de la résidence permanente facilite l’inclusion dans les différentes sphères de la vie. D’ailleurs, l’accès à la citoyenneté au Canada, dans un délai relativement court, contraste avec d’autres régions du monde où les migrants peuvent demeurer en périphérie de la citoyenneté de façon prolongée, voire constante.

Chacun de ces statuts amène un accès variable aux services et à la reconnaissance des droits, et aura même une incidence sur la possibilité de participer pleinement aux différentes sphères de la vie en société. Une première rupture se constate entre les migrant.e.s permanent.e.s et temporaires. L’admissibilité accrue de plusieurs à l’accompagnement au sein des organismes communautaires n’est pas toujours garante d’un accès aux autres dimensions pour une pleine participation. Par ailleurs, être citoyen n’équivaut pas toujours à une équité et une parité au sein de la société, l’intégration s’avérant un processus interactif impliquant l’ensemble des acteurs et actrices de la société, alors que des facteurs plus larges peuvent influencer les processus d’inclusion et de participation³.

Des études en contexte québécois et canadien relèvent la précarisation et la vulnérabilisation de ces populations – en particulier les migrant.e.s temporaires, mais pas seulement – soit de façon subtile (incapacité de se projeter dans l’avenir, accès aux études coûteux, non-maîtrise des règles informelles, participation citoyenne limitée), mais aussi de façon plus directe (absence de protection des droits, séparation familiale, détérioration de la santé en raison d’un accès limité aux soins, manque de protection concernant les conditions de travail, etc.). Ces différentes limitations pour une pleine participation et inclusion dans les différentes dimensions de la vie en société appellent à la vigilance.

En somme, aborder les conditions pour une pleine participation implique une prise en compte des trajectoires migratoires particulières et des statuts migratoires spécifiques, c’est-à-dire une forte hétérogénéité des expériences, mais aussi la présence de frontières administratives pour certaines personnes migrantes, ainsi que des barrières liées aux discriminations systémiques qui peuvent les marginaliser dans l’une ou l’autre des sphères de la vie.

Pour citer ce document :

Blain, M.-J. et J. Romagon, avec la collaboration de D. White, L. Rodriguez del Barrio et M. Alves Amorim. (2021). *Complexité des statuts migratoires : des conditions de pleine participation variables. Capsule d’information 4*, Laboratoire vivant ÉRASME – Pratiques inclusives/Pleine participation, Montréal, 12 avril 2021, 2 pages.
<https://erasme.ca/laboratoire-dinnovation-erasme/>

¹ www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_Immigration_Temporaire_2014_2019.pdf

² <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/immigration-humanitaire/demandeur-asile/index.html>

³ http://tcqi.qc.ca/images/menus/qui-sommes-nous/Plateforme_Cap_sur_l-integration.pdf